

## Hugues de La Celle, Président de la FNPPR

## Les propriétaires ruraux font partie de la famille des propriétaires privés.

vec les propriétaires immobiliers et les propriétaires forestiers, ils représentent plus de la moitié de la population française ; la propriété privée est bien répandue et populaire.

Les propriétaires ruraux sont nombreux (environ 4 millions); près de la moitié des propriétaires restent en indivision (comptabilisée comme une personne) ce qui prouve leur attachement au monde rural. Ils exploitent les terres eux-mêmes ou les mettent en fermage.

Conservateurs du patrimoine rural, ils sont aussi entrepreneurs : ils sont à la source de multiples initiatives en milieu rural. Leur diversité leur permet d'être en contact avec la société : ils sont à la fois ambassadeurs du monde rural et capteurs des attentes sociétales à l'égard de l'espace rural.

Investisseurs de long terme, responsables de leurs biens comme tout propriétaire, ils sont des gestionnaires, au centre de toutes les activités exercées simultanément sur leur territoire : agriculture, sylviculture, viticulture, chasse, tourisme, énergie, biodiversité et loisirs en tout genre...

La gestion de l'espace rural n'est pas simple car elle subit le code de l'urbanisme, bien connu des propriétaires immobiliers, avec, en plus, le code rural et le droit de l'environnement. Les terres en France sont les moins chères d'Europe...

Afin de pouvoir gérer, sans trop les subir, toutes les contraintes du statut du fermage, des interventions publiques sur les transactions des terres et des contrôles des surfaces d'exploitations agricoles, les propriétaires ruraux se sont regroupés en syndicats départementaux.

La vocation de la Fédération Nationale de la Propriété Rurale et des syndicats départementaux est d'informer, conseiller et représenter les propriétaires ruraux auprès des instances décisionnelles. Le prix du fermage, le choix du fermier, l'extension voire l'installation d'une exploitation agricole, le changement de destination des terres agricoles, sans compter les différends entre bailleurs et preneurs sont autant d'occasions d'éclairer et de soutenir les propriétaires ruraux.

Pourtant l'autonomie alimentaire, la sécurité sanitaire, la protection de l'environnement, le maintien de la biodiversité et la création d'énergie renouvelable nécessitent beaucoup d'investissements. Or, comme dans l'immobilier, l'apport des capitaux privés est le moyen le plus souple et le plus efficace pour répondre à la diversité de la demande tout en respectant la liberté.

L'avenir le prouvera.